



## ARRETÉ DU MAIRE

### ARRETE portant sur la tarification municipale 2026 de l'occupation du domaine public.

VU le code général des collectivités territoriales notamment les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 ;  
 VU la délibération du conseil municipal de la commune de Sathonay-Camp en date du 15 juillet 2020 relative aux pouvoirs du Maire ;  
 VU la commission attractive économique du 10 novembre 2025 ;

**Considérant** la nécessité de règlementer la tarification du domaine public ;  
**Considérant** que cet arrêté modifie et annule l'arrêté précédent n°AG-ST-023-2025 ;  
**Considérant** que cet arrêté sera publié sur le site de la ville dès sa signature ;

### ARRETE

❖ **TRANSPORT de FOND** : La redevance annuelle pour les places affectées aux banques :  
 1805 € par emplacement / an

❖ **MARCHÉ** : droits de places du marché

<b>Pour les OCCASIONNELS « rappel »</b>		<b>PRIX</b>
Jusqu'à 5m linéaire pour 3 jours de présence		22,90€
Jusqu'à 5m linéaire pour 3 jours de présence + <b>branchement électrique</b>		25€
De 6m à 10m linéaire pour 3 jours de présence		45,70€
De 6m à 10m linéaire pour 3 jours de présence+ <b>branchement électrique</b>		47,80€
<b>Pour les ABONNÉS</b>		
Emplacement : Abonnement annuel/1 jour semaine/mètre linéaire		38,80€
Branchement électrique (forfait annuel/1 jour par semaine)		25,90€

❖ **CIRQUE, MANÈGE, GUIGNOL** : droits de place

<b>FORFAIT</b>	<b>Par jour</b>
Cirque, guignol, grand manège	62€
Petit manège (max 3metres de diamètre)	14€
Petit manège (max 3metres de diamètre)	14€

❖ **DÉMÉNAGEMENT - TRAVAUX** : occupation du domaine public lié à...

BESOIN	TARIF
Déménagement : réservation de stationnement entre 1 à 3 places	38€ pour max 2 jours
Echafaudage ; benne ; stockage matériaux ; location occasionnelle de place devant sa devanture pour travaux ( 1 place = 12.5m <sup>2</sup> )	Frais fixe de 12.30€ + 2,85€ /m <sup>2</sup> de 1 à 15 jours

❖ **TERRASSE** : redevance annuelle relative à l'occupation du domaine public pour une terrasse de commerçant sur un trottoir ou place de parking

	TARIF	INFOS
<b>Sur Trottoir</b>	Gratuité	Pour toutes terrasses de commerçants devant sa vitrine (soumis à autorisation)
<b>Sur place de parking</b>	7,65€/m <sup>2</sup>	Pour toutes terrasses occupées jusqu'à 90 jours. Valable du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre
<b>Garagiste</b>	13€/m <sup>2</sup>	La redevance est annuelle ; surface d'une place : 12,5m <sup>2</sup> (soit 2.5m de large x 5m de long)
<b>Bulle de vente ; cabane de chantier, base de vie</b>	24,40€/m <sup>2</sup>	La redevance est annuelle ; emplacement de vente/promotion de locaux (à partir d'1 mois dans l'année)
<b>Kiosque de vente ou confection de produits devant le commerce (sans ancrage sur le trottoir)</b>	200€/mois jusqu'à 5 mètres linaires 400€/mois entre 5m et 8m max	Devant la vitrine du commerce. Le prix est par mois de présence

Fait à Sathonay-Camp, le 07 mars 2026

Le Maire, Damien MONNIER

